

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

G21/2/13

PRÉFECTURE D e la Nièvre, de l'Allier, du Cher, de la Loire, du Loiret
et de la Saône et Loire
COMMUNE D e SAINT-SATUR (CHER)

REGISTRE D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Opérations soumises à la procédure d'autorisation « eau »


relatif à : la demande d'autorisation environnementale
en vue des opérations pluriannuelles de dragage
d'entretien, sur le canal latéral à la Loire, et
le canal de Roanne à Digoin, dans les départements
de la Nièvre, de l'Allier, du Cher, de la Loire, du
Loiret et de la Saône et Loire

Saint-Satur le 02 avril 2019.

Il est nécessaire de draguer et donc curer, nettoyer le fond du canal latéral à la Loire, le maire de Saint-Satur s'inquiète et s'interroge sur cette action qui se va réalisée sur portion communale de SAINT-SATUR (Bief de Banray). En effet l'état de berges de l'ouvrage et plus encore celui de la berge est (côté Loire) risqué! Il pens d'être encore plus détériorés du fait de l'activité mécanique qui se déroulera en fond de canal, d'autant que l'état actuel des berges a il y a quelques mois interpellé gravement une mission zonale étatique de protection contre les inondations.

Il convient donc que VNF récurse au plus vite les berges sur cette portion du canal pour éviter ainsi au moins 1/3 de la population de Saint-Satur


A SAINT-SATUR le 02 avril 2019


Le Maire,
Patrick TIMMERMAN


ci joint feuille 2 / page 3 - quelques exemples de la détérioration des berges.

Un enrochement en rapport ne nous paraît pas suffisant. Un barrage de palplanches est une réclamation absolue par la sûreté, la sécurité des habitant de Saint-Satur via de Nextriol-les-Bains.

A Saint-Satur le 02 avril 2019


Le Maire,
Patrick TIMMERMAN


Fevrier 2
[Signature]

Quelques exemples de l'état des berges du Canal Latéral à la Loire sur la commune de SAINT-SATUR- bief de Bannay



02 avril 2019



SAINTE SATUR - 09/04/2019.

Si le curage est une nécessité, le préalable est le renforcement des berges qui s'effondrent. A quoi servira le dragage si, après coup, les berges en s'écroulent viennent combler l'espace laissé vide. De plus les regards font de véritables tuyaux d'écoulement par endroit. Les mêmes "tuyaux" en cas de crues importantes représentent un grave danger pour l'étanchéité de la digue. Tout mémoire au cours d'une grande crue du Rhône, des ruptures ont été submergées par infiltration d'eau du au manque d'entretien des digues et par les "tuyaux" fait par les racines et autres animaux, dans les digues de protection.

M^{me} SAVIO PATRICK.
6 route de la forêt de Charvonn
18 300 ST. SATUR.
Savio

En effet, comme cité plus haut, il est urgent de renforcer les berges du canal, très abimées et présentant un réel danger en cas de crue de la Loire. Le dragage du Canal, s'il peut être nécessaire, est moins urgent.

Nicole DAVIDIAN
14 rue de Chappes.
18300 St Saturne

Davidian